

Programme gratuit de laissez-passer pour la journée

Plus de détails sur le programme de laissez-passer disponibles à bcparks.ca/reserve/day-use

Pourquoi?

- ◆ Certains parcs populaires reçoivent un nombre élevé de visiteurs, résultant en des installations bondées, terrains de stationnement remplis, et des problèmes de sécurité.
- ◆ La sécurité de nos visiteurs est notre priorité. L'utilisation du laissez-passer nous permet de contrôler le nombre de gens présents dans nos parcs populaires.

Comment

- ◆ Allez à reserve.bcparks.ca/dayuse et réservez votre laissez-passer à partir de 7 h, jusqu'à deux jours avant votre visite prévue.
- ◆ 1 laissez-passer requis par véhicule (maximum de 8 personnes par véhicule).
- ◆ Maximum d'un laissez-passer peut être réservé par tranche de temps (matin ou après-midi) par jour.
- ◆ Imprimez ou téléchargez le laissez-passer dans votre appareil mobile avant votre visite.
- ◆ Le laissez-passer n'est pas destiné aux titulaires de laissez-passers de stations de ski.

Heures d'arrivée avec les laissez-passers

Matin : Valide à partir de 7 h jusqu'à midi. Les détenteurs de laissez-passers du matin doivent quitter le stationnement avant midi.

Après-midi : Valide à partir de midi jusqu'à 4 h. Les laissez-passers ne sont pas nécessaires après 4 h.